

MUSÉE ROYAL

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant différents tableaux modernes offerts en vente par M^r Gilkinet, Notaire à Liège.

N^o 827

827 m^r Gilkinet

Tableaux modernes.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 897

Maastricht le 24 fev. 1863

à Mr. Gilkinet

Monsieur

à Liège.

J'ai l'honneur de vous
informer, en réponse à votre
lettre du 22 de ce mois, que
la Commission a dû s'occuper
de l'œuvre royal à venir
dans l'œuvre. L'œuvre, communication des motifs
qui vous déterminent
à proposer la cession de
la totalité de vos tableaux
et vous en un deux de vos
ouvrages.

La Commission en
vous informant de ces
voulait s'occuper de son
examen les œuvres de
Kalkbrenner et de St. Jean,
et avait également en
vue que les négociations
à ouvrir pour l'achat

éventuel de ces livres
mais pour l'instant des
l'embarras que vous
exprimez de ne rendre
isolément aucun de vos
tableaux, la Commission
reçut, M^{rs}, de nos
pouvoir accueillir les
propositions que vous
avez bien voulu soumettre
au Gouvernement.

Je vous prie M^{rs} d'agréer
l'assurance de mon dévouement
et de vous dire
de la Commission

Le Président.

F. B. G.

Paris, le 24 Janvier 63.

à M^{rs} le Ministre de
l'Intérieur,

Comme nous avons
eu l'honneur de vous en
faire connaître par
notre lettre du 20 Janvier d^{ns},

vous avons pu M^{rs}
Gillibert de nous
faire connaître les tableaux
de St-Jean et de Kockloek
mais le projet de
de ces ouvrages vient de
nous parvenir qu'un
adressant une proposition
de vente au Gouvernement
il avait ^{uniquement} en vue la cession
de l'ensemble de sa
Collection de nos
ou deux tableaux.

La Commission a pu
M^{rs} et
qu'il ne pourrait être
question de consacrer
une somme de 37,000 fr
à l'achat de tableaux
modernes d'artistes
étrangers et elle a
eu, en conséquence
devoir informer M^{rs}
Gillibert qu'elle
reçut de nos
pouvoir accueillir

Le Procureur.

Vous venez de me
Le procureur le lettre
protestant vous avez
envoyé pour après celle
de M. de la Dr. Dur-gin
des Beaux-Arts, n° 12088

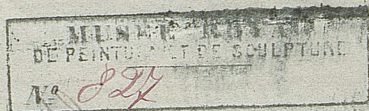
vous vous parant, elle
le lettre d'agréer de

Le Président

Le Secrétaire
R. H.

F. J. S.

Liège le 22 février 1863



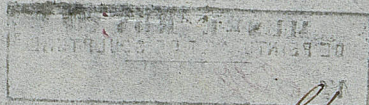
Monsieur le Président

Je vous prie instamment de prévenir la commission Administrative du Musée Royal que les tableaux dont j'ai proposé la vente au Gouvernement sont déposés, pour être soumis à son examen, chez Monsieur Delloye - Libergheien, banquier, rue des Longs Charriots à Bruxelles.

Je vous saurais infiniment gré, de charger Messieurs les membres de la commission de procéder, sans retard, à cet examen, car il est indispensable à mes intérêts que je puisse connaître, à bref délai, la décision du Gouvernement, et vous saluez Monsieur, que ma proposition lui a été remise dès les premiers jours de ce mois de septembre dernier.

Après avoir relu la lettre que M. Sténou m'a écrite le 16 Janvier dernier, j'ai cru m'apercevoir qu'elle laissait encore doute sur la portée de ma proposition, en ce sens que la commission pourrait croire que je vendrais un ou deux des tableaux seulement, que j'ai proposés au musée d'acquérir. Je lui ai écrit pour lever ce doute en l'informant que je ne pouvais entrer dans les transactions d'une vente en détail et que

Supplication devait comprendre l'ensemble
des tableaux, je suppose qu'il vous aura
communiqué ma lettre.



Aguez Monsieur le président,
l'assurance de ma parfaite considération.

Firmin

N^o

Monsieur Navet, Président de la Commission
Administrative du Musée Royal.

Lige, 12 février 1863.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 824

Monsieur Simon,

Secrétaire de la Commission d'Administration
du Musée Royal.

Au moment d'envoyer à Bruxelles les tableaux
dont j'ai proposé au Gouvernement de faire
l'acquisition, je relis votre lettre du 16 janvier
dernier et je m'aperçois qu'à ma première
lecture je l'ai peut-être mal comprise; c'est à dire
que la Commission ne serait d'intention que de
proposer l'acquisition de deux tableaux de
Hoelhaek et le S. Jean. S'il en était ainsi
il y aurait méprise de sa part sur la portée
de ma proposition qui était de vendre au gouver-
nement l'ensemble des tableaux que j'indiquais,
et non un ou deux de ces tableaux.

La Commission a dû comprendre que voulant
me débarrasser de mes objets d'art je ne pourrais
entrer dans la voie de les vendre un à un
au fur et à mesure que je trouverais amateurs
ce serait là, d'ailleurs, un petit temps que mes
occupations ne me permettraient pas d'adopter.
Je ne me suis adressé au Gouvernement que
guidé par l'idée de rendre une espèce d'hommage
à l'un

l'un des plus grands peintres des temps modernes,
- Ary Scheffer - en faisant entrer une de ses produc-
tions au Musée royal belge, et aussi, j'osais
bien l'assurer prouvé par une petite vanité d'amateur
(je m'en suis confessé à Mr le Ministre et à Monseigneur
le Comte de Robiano) de voir figurer au Musée
les meilleures toiles de ma petite collection provenant
d'auteurs morts, ayant été prouvée que le Gouverne-
ment n'achetait pas une peinture étrangère encore
vivante.

Si, donc, la nomination, avec la commission, voulait
sur une méprise - elle que j'ai plus désigné
il serait inutile de soumettre à la commission
le Moellmoek et le St Jean, sans les autres
tableaux.

J'ai bien servi bien obligé de vouloir consulter
sans retard, la commission sur l'objet de ma lettre
et me faire connaître ses intentions.

Ayez, monsieur, la nouvelle expression de
ma parfaite considération.

F. G. G. G.
M.



Brux., 27 février 1863

Monsieur,



Conformément au vœu exprimé par le Comité
administrateur du Musée et que vous m'avez
fait connaître par votre lettre du 16 courant,
J'enverrai les tableaux à Bruxelles.

Mon neveu M. Delloye Lieberghien, avec
des bons charrots, veut bien leur donner
l'hospitalité.

Il est bien entendu que les frais de transport
et les risques demeurent à ma charge.

Une absence de quelques jours m'a empêché
de vous répondre plus tôt.

Agriez, Monsieur l'expression de ma parfaite
considération.

Guimier
M.

à Monsieur Sténon
Secrétaire de la Commission
administrative du Musée Royal,
à Bruxelles

897

Bru. 16 Janvier 1863

à Mr. Gilkinet

Notaire

à Liège.

M.

D'après le rapport qui
lui a été fait par l'un
de ses Membres, M^{te} C^{te}
de Robens, au sujet des
tableaux modernes qu'il
a examinés chez vous,
la Commission admissi-
-trative a exprimé le désir
que les tableaux de
Roelkebeck & de S^t Jean
fussent soumis à son
examen, afin de décider
s'il y a lieu d'en
proposer l'acquisition
pour le service de l'Etat.

La

La Commission en même
temps de vouloir bien
~~acquiescer~~ lui com-
-munique ces deux ouvrages
ne peut sans en être
ignorant, etcⁿ, que leur
envoi à Bruxelles se
fera à vos frais & à
vos risques & périls
car elle n'entend assumer
de ce chef aucune espèce
de responsabilité.

La Commission, etc.
D'agr. l'agr. de Suf
Cortis d'indignité.

John van der

Le Secrétaire

Brux. le 20 Janvier 63

à M^{re} le Ministre des Int^{rs}

~~à M^{re} le Ministre des Int^{rs}~~
~~à M^{re} le Ministre des Int^{rs}~~

M^{re} le Comte de Robiano,
A votre demande, s'est rendu
à Liège pour examiner les
tableaux modernes offerts en
vente par M^{re} la Natine
Gilbert. Deux de ces ouvrages
ont particulièrement attiré
son attention & lui ont paru
de nature à pouvoir être
acquis pour le Musée d'Etat.
L'un, est un Paysage de
Kochthack, du prix de 7000 fr;
l'autre est un tableau de fleurs
offerts par St Jean, et
acquis pour 6000 francs.

Avant de prendre une
détermination à cet égard, la
Commission a pensé, vu
l'importance des prix demandés
pour ces deux tableaux, qu'il
conviendrait de les faire envoyer
à Bruxelles, afin que M^{re} les
Membres pussent se prononcer
sur l'utilité de les acquies.

Nous venons, en conséquence
de prier M^{re} Gilbert, de
vouloir bien satisfaire au
vœu exprimé par la Com.
Nous aurons l'honneur

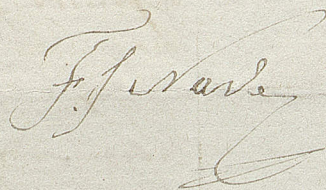
M. le Ministre, en qui nous
serons en possession de deux
ouvrages dont il s'agit de
vous entretenir de la suite
qu'il conviendra de donner
à cette affaire.

La présente répond à votre
lettre du 15 Mars 1788.
N^o 12088.

Recu. après.

Le Président

Le Secrétaire



Abou des Douair,

J'ai vu le tableau, ainsi le meublé

de la royauté et vous

1^o un homme grand 78. sur 62

2^o un Hoekhoek 128. sur 108

3^o Leuck. 66. sur 6. W. bijt de vint

de vint de la royauté, et le meublé

4^o un grand figure d'homme grand

naturelle 66. sur 6. sur 6

5^o un bijt Schuffel vintion - 13. sur 10.

6^o David vintion 109. sur 70

Le tableau me fait voir le meublé, ainsi tout

de la royauté et le meublé de la royauté

difficile - je le meublé de la royauté

de la royauté, ainsi tout

ajouté

de la royauté

Ary Scheffer "le dernier adieu"

16000

hauteur. 53 centimètres
largeur. 45 "

Greuz - portrait de Nille

9000

hauteur 61 "
largeur 48 "

Lecky - le mauvais sujet

5000

hauteur 66 centimètres
largeur 56 "

C.B. HoeckRock - paysage

7000

hauteur 128 centimètres
largeur 108 "

St Jean - fruits et fleurs

6000

hauteur 78 centimètres
62 id

MINISTÈRE

DE

IMPÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences.

Bruelles, le 15 Fev. 1862.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o

N^o 12088

N. B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier de
bien vouloir m'aider, sans retard,
votre avis relativement à la demande
de M^{rs} Gilkined, que je vous ai transmise
par mon apostille du 11 Fev. d^r.

Agreez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Pour le Ministre de l'Intérieur,

Le Secrétaire Général,
Cossmann

A la Commission administrative
du Musée royal de peinture
et de sculpture.

Breux, 21 Juin 1862

à Mr. Gilkinot
Notaire à Liège

Mr.

M. le Président me charge
de vous informer que d'après
la première séance de la
Com. Adm. il sera soumis
à ses Collègues la propo-
sition que vous avez
adressée à M. le Ministre
de l'Intérieur au sujet
de quelques tabellions qui
vont désireux céder aux
élèves de l'Etat.

J'ai cru sans Mr. des
deux faire connaître
la suite qui sera donnée
à votre proposition & j'
vous prie d'agréer
l'ass. de ma Com. sur
ce sujet. Le Secrétaire
D^g

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE
des Beaux-Arts, des Lettres
et des Sciences.

N^o 12088

ANNEXE

Bruzelles, le 11 ⁷⁶ 1862

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 827

827

Renvoyé à la Commission
administrative du Musée
royal de peinture, la lettre
ci-jointe du sieur Giesbregt,
affranch des tableaux en
vente.

POUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Le Secrétaire Général.

Costermuy

A la Commission administrative
du Musée de peinture &c

Copie

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Propriétaire de quelques beaux tableaux
que je veux vendre, je viens vous prier de me
faire savoir s'il entretrait dans les intentions du
Gouvernement de les acquérir pour le Musée National.

Je ne fais cette démarche qu'avec la conviction
qu'ils sont dignes de faire partie du Musée; d'ailleurs
il est bien entendu qu'ils seront soumis à l'examen
d'un Expert compétent ayant la confiance du Gouvernement.

Ces tableaux sont :

- 1^o La résurrection par Ary Scheffer de son tableau : le Christ
sur le tombeau et les Sarrasins femmes, sujet intitulé :
Le Dernier et Dernier.
- 2^o Le mauvais sujet et sa famille, par Luetke, de Bruxelles.
- 3^o Le mont d'Arctide, par David.
- 4^o Le Portrait du Célèbre graveur Wille, par W. Greuze.
- 5^o Une gorge de Géral, paysage par B. C. Kuelshoff.
- 6^o Fleurs & fruits, par St-Jean.
- 7^o Paysage & animaux, par Ommegang.

Les noms de ces peintres, qui tous sont
morts - sont déjà une garantie de la valeur artistique
de ces œuvres et je ne pense pas que notre Musée
National possède des producteurs de ces grands
maîtres dans l'art moderne, excepté Ommegang,
si ma mémoire est fidèle.

Agnès, Monsieur le Ministre, je

Liège, le 6^o mai 1862.

(Signé) Gilkinet
Notaire